

Procès-verbal de la 29<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mardi 12 mai 2015, de 19 h 13 à 22 h 04, à l'École des Pionniers, 250 rue Quispamsis, à Quispamsis.

## **PRÉSENCES**

### **Conseil d'éducation**

Monsieur Réal Allain  
Monsieur Gilles Bourque, président  
Monsieur Gilles Cormier  
Monsieur Michel Côté  
Monsieur Joël Émond  
Monsieur Marc LeBlanc  
Monsieur Roger Martin, vice-président  
Monsieur Gérard McKen  
Madame Monique Poirier  
Madame Pamela Robichaud

### **District scolaire francophone Sud**

Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED  
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive à l'apprentissage  
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive à l'apprentissage  
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage  
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers  
Monsieur David Després, directeur des ressources humaines  
Monsieur Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques  
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

## **ABSENCES**

Monsieur Willy Wilondja  
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 19 h 13.

## 2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le président informe les membres que Monsieur Willy Wilondja a motivé son absence.

Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

**2015-05-12 – CED – DSF-S – 243**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été présenté. (Pamela Robichaud, Monique Poirier)**

### Unanimité

1. Ouverture de la séance
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption des procès-verbaux
  - 4.1 28<sup>e</sup> réunion du CED (14 avril 2015)
  - 4.2 10<sup>e</sup> réunion extraordinaire (22 avril 2015)
  - 4.3 11<sup>e</sup> réunion extraordinaire (29 avril 2015)
5. Questions découlant des procès-verbaux
  - 5.1 28<sup>e</sup> réunion du CED (14 avril 2015)
  - 5.2 10<sup>e</sup> réunion extraordinaire (22 avril 2015)
  - 5.3 11<sup>e</sup> réunion extraordinaire (29 avril 2015)
6. Point d'information
  - 6.1 Matière pédagogique : Services offerts aux élèves
7. Questions du public
8. Politiques
  - 8.1 Méthode de gouverne
    - a) Adoption du budget de la gouverne
    - b) Comité de planification des installations scolaires
      - i) Priorités d'infrastructures
      - ii) Devis pédagogique – Rogersville
      - iii) Étude de viabilité (directive 409)
  - 8.2 Relations entre le Conseil et la direction générale
    - a) Révision de la Politique 2.2 - Évaluation du rendement de la direction générale (monitoring)
  - 8.3 Limites de la direction générale
    - a) Suivi au rapport de vérification de la Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil : plan pour l'inspection directe
    - b) Politique 3.7 – Embauche, rémunération et avantages sociaux (précision)
  - 8.4 Finalités
    - a) Énoncé de mission
9. Points d'information de la présidence

- 9.1 Budget 2015-2016
- 9.2 Examen des limites des sous-districts
- 9.3 Élève-conseiller (2015-2016)
- 9.4 Prix Jean-Robert-Gauthier (FNCSF)
- 9.5 Congrès et AGA 2015 de la FNCSF
- 10. Points d'information de la direction générale
  - 10.1 Rapport financier – DSF-S
  - 10.2 Rapport financier – CED
  - 10.3 Modèle d'accompagnement et de perfectionnement du personnel (rôle de facilitateur de processus)
  - 10.4 Recherche en inclusion – accueil des élèves immigrants
  - 10.5 Bourse Paul-Charbonneau
- 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 12. Levée de la séance

### **3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Le conseiller LeBlanc indique qu'il sera en conflit d'intérêts lorsqu'il sera question de la discussion en lien avec la communauté d'école de St-Louis de Kent (point 8.1b) – il ne participera pas à la discussion.

### **4. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **4.1 28<sup>e</sup> réunion ordinaire du CED (14 avril 2015)**

##### **2015-05-12 – CED – DSF-S – 244**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 avril 2015 tel qu'il a été présenté. (Gérard McKen, Gilles Cormier)**

**Unanimité**

#### **4.2 10<sup>e</sup> réunion extraordinaire (22 avril 2015)**

Le conseiller LeBlanc est d'avis que puisque cette réunion a eu lieu pour terminer l'ordre du jour de la 28<sup>e</sup> réunion ordinaire du 14 avril, il ne devrait pas s'agir d'une réunion extraordinaire. Ce point sera vérifié dans le Code Morin.

##### **2015-05-12 – CED – DSF-S – 245**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le procès-verbal de la 10<sup>e</sup> assemblée extraordinaire soit déposé à l'assemblée et qu'il soit discuté lors de la prochaine réunion ordinaire. (Gérard McKen, Gilles Cormier)**

**Unanimité (1 abstention)**

#### 4.3 11<sup>e</sup> réunion extraordinaire (29 avril 2015)

2015-05-12 – CED – DSF-S – 246

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 11<sup>e</sup> réunion extraordinaire tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Pamela Robichaud)**

À noter que le titre de cette réunion pourrait être modifié à « 10<sup>e</sup> réunion extraordinaire » suite à la vérification du Code Morin (voir point 4.2 ci-dessus).

**Unanimité (1 abstention)**

### 5. QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

#### 5.1 28<sup>e</sup> réunion ordinaire (14 avril 2015)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 28<sup>e</sup> assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 5a) - Feuillet des conseillers : un courriel a été envoyé aux membres à titre de rappel le 16 avril.
- b) 8.1a) – Politique 1.9 – Cout de la gouverne : la version révisée de cette politique a été placée sur le site Web.
- c) 8.1c) – Politique 1.5 – Cycle de planification du Conseil : un courriel a été envoyé aux membres le 17 avril afin de les inviter à soumettre des sujets pour la session de formation et de planification du CED qui aura lieu le 19 septembre prochain. Aucun sujet n'a été reçu. Le président a de nouveau invité les membres à soumettre des sujets d'ici à la prochaine réunion.
- d) 8.1e) – Choix du nom de l'école au nord de Fredericton : la lettre a été envoyée au ministre le 21 avril.
- e) 8.2a) – Politique 3.10 – Transport scolaire : la politique 3.10 a été placée sur le site Web.
- f) 8.2c) – Rapport de vérification de la politique 3.7 – Embauche, rémunération et avantages sociaux : suite à la question d'un membre concernant le nombre de candidatures reçues pour les postes de directions et de directions adjointes (2013-2014), voici les chiffres : 21 candidatures pour 9 postes de direction et 9 candidatures pour 2 postes de direction adjointe.

#### 5.2 10<sup>e</sup> réunion extraordinaire (22 avril 2015)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 10<sup>e</sup> réunion extraordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 9.4) – Participation des CPAE au Congrès de la FCENB 2015 : une lettre a été envoyée à la FCENB.

- b) 9.6) – Lettre de la FCENB – droit de vote à 16 ans : une lettre a été envoyée à la FCENB.
- c) 9.7) – Lettre – CPAE de l'école Sainte-Anne (examens de français 11<sup>e</sup>) : la directrice générale a informé le Conseil que le personnel travaille actuellement à ce dossier. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.
- d) 9.8) – Metropolis 2015 : la directrice générale a informé les membres que ce dossier nécessite une recherche pancanadienne et elle verra à leur faire part des conclusions dans les plus brefs délais.
- e) 9.9) – Candidature – poste de conseiller au conseil communautaire – Centre Ste-Anne : la candidature de Monsieur Benoit Locas a été soumise.

### 5.3 11<sup>e</sup> réunion extraordinaire (29 avril 2015)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 11<sup>e</sup> réunion extraordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 4 – Étude démographique – Dieppe/Moncton : l'étude a été envoyée aux ministres Rousselle et Melanson, aux députés de la région Dieppe/Moncton et aux maires de Dieppe et de Moncton.
- b) 4.1) – Lettre de la FCENB – Transport scolaire (autobus homogènes) : le président du CED a fait parvenir un courriel au président de la FCENB pour l'informer de l'appui du CED-DSF-S.

## 6. Point d'information

### 6.1 Matière pédagogique : Services offerts aux élèves

Le secteur des services de soutien à l'apprentissage est vaste et diversifié. Les services offerts touchent les élèves à besoins spéciaux, les élèves qui éprouvent des troubles de comportement ainsi que les élèves en difficultés d'apprentissage. De plus, les services intégrés (francisation/littératie/nouveaux arrivants) sont sous la responsabilité de ce secteur. Les travailleurs sociaux, les orthophonistes ainsi que les psychologues scolaires sont également du personnel qui relève de ce secteur. Des équipes stratégiques au sein de chaque école travaillent en étroite collaboration avec l'équipe du district afin d'assurer un travail de collaboration et d'entraide et ce, en plaçant l'élève au cœur des préoccupations. Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage, a présenté un tableau des services offerts aux élèves.

Le président a remercié Madame Légère pour sa présentation.

## 7. Questions du public

Il n'y a pas eu de questions du public.

## **8. Politiques**

### **8.1 Méthode de gouverne**

#### **a) Adoption du budget de la gouverne**

Tel qu'il est énoncé dans la politique 1.9, le Conseil déterminera le budget du cout de la gouverne pour la prochaine année durant le mois de mai. Les membres ont passé en revue l'ébauche du budget 2015-2016.

**2015-05-12 – CED – DSF-S – 247**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le budget de la gouverne 2015-2016 tel qu'il a été révisé. (Marc LeBlanc, Gilles Cormier)**

Deux membres sont d'avis que le Conseil devrait permettre à plus de 3 membres de participer au congrès et à l'AGA de la FCNSF.

**Majorité (contre : 2 – Gérard McKen et Réal Allain, abstention : 1 – Pamela Robichaud)**

La version révisée du budget sera placée en annexe de la Politique 1.9 qui sera placée sur le site Web.

#### **b) Comité de planification des installations scolaires**

Le comité s'est réuni le 29 avril dernier.

##### **i) Priorités d'infrastructures**

La politique 409 (point 6.1.1) du MEDPE stipule que « *Chaque district scolaire doit rédiger une proposition pluriannuelle d'infrastructure scolaire de district approuvée par le CED, et la soumettre au ministre. Cette proposition couvrira une période de cinq ans et sera mise à jour annuellement au plus tard le 31 mai.* »

Le comité de planification des installations scolaires a proposé les priorités de constructions majeures suivantes pour discussion/approbation :

1. Nouvelle école à Moncton 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année (septembre 2018)
2. Agrandissement de l'école Arc-en-ciel

**2015-05-12 – CED – DSF-S – 248**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte les priorités de constructions majeures telles qu'elles ont été présentées par le comité. (Marc LeBlanc, Gérard McKen)**

**Unanimité**

Le comité a également proposé la liste des projets de réparations en immobilisation pour discussion/approbation.

**2015-05-12 – CED – DSF-S – 249**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter la liste des projets de réparations en immobilisation telle qu'elle a été présentée. (Marc LeBlanc, Gilles Cormier)

**Unanimité**

Le comité a présenté la liste des projets « mi-vie » pour discussion/approbation.

**2015-05-12 – CED – DSF-S – 250**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les 3 écoles secondaires suivantes nécessitent des réparations en lien avec des projets mi-vie : Mathieu-Martin, Mgr-Marcel-François-Richard et Louis-J.-Robichaud. Le Conseil est d'avis qu'un projet mi-vie dans ces trois écoles pourrait grandement améliorer les apprentissages des élèves. Toutefois, depuis 1999, des réparations d'une valeur de 1 000 000 \$ ont été effectuées à l'école Mgr-Marcel-François-Richard, tandis qu'à l'école Louis-J.-Robichaud, des réparations ont été faites pour une valeur d'environ 2 000 000 \$.

De plus, la possibilité de fusion des écoles Mgr-Marcel-François-Richard et Marée Montante, qui permettrait d'améliorer les apprentissages en maximisant les ressources d'appui à l'apprentissage, nécessiterait un réaménagement de locaux.

Le Conseil priorise les projets mi-vie comme suit :

1. Mgr- Marcel-François-Richard
2. Louis-J.-Robichaud
3. Mathieu-Martin

Dans le but d'être plus efficient, le Conseil demande également que la possibilité d'installer les bureaux du DSF-S dans une partie de l'école Louis-J.-Robichaud soit étudiée. (Pamela Robichaud, Gérard McKen)

**Unanimité (abstention : Marc LeBlanc)**

À noter que le conseiller LeBlanc, étant en conflit d'intérêts, n'a pas participé aux discussions.

**ii) Devis pédagogique - Rogersville**

Les membres ont passé en revue le devis pédagogique de Rogersville.

**2015-05-12 – CED – DSF-S – 251**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte le Devis pédagogique de Rogersville tel qu'il a été présenté. (Gérard McKen, Michel Côté)

**Unanimité**

Le devis sera envoyé au ministre.

**iii) Étude de viabilité (directive 409)**

La politique 409 a été révisée en vue d'inclure des déclencheurs pour les études de viabilité et afin de clarifier les normes par rapport à la planification pluriannuelle des infrastructures scolaires. Ces déclencheurs présentent des seuils spécifiques qui indiquent quand des études de viabilité doivent être réalisées. Deux seuils spécifiques ont été ajoutés à la politique : lorsque l'effectif scolaire est de 100 élèves ou moins et lorsque la capacité d'accueil physique de l'école est occupée à 30 pour cent ou moins.

Au District scolaire francophone Sud, il y a 4 écoles qui rencontrent les critères des déclencheurs, soit en lien avec l'effectif scolaire ou encore avec le taux d'occupation (communauté d'école de Saint-Louis, école Saint-Paul, école Calixte-F.Savoie et l'école Mont Carmel).

**2015-05-12 – CED – DSF-S – 252**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil procède à l'étude de viabilité des écoles suivantes : communauté d'écoles de Saint-Louis, l'école Saint-Paul, l'école Calixte-F.Savoie et l'école Mont Carmel. (Gérard MKen, Michel Côté)**

**Unanimité (abstention : Marc LeBlanc)**

**2015-05-12 – CED – DSF-S – 253**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte le plan de communication au sujet de l'étude de viabilité soumis par la firme Nu Focus et les devis de consultations. (Roger Martin, Monique Poirier)**

**Unanimité (abstention : Marc LeBlanc)**

Il est à noter que le conseiller LeBlanc, étant en conflit d'intérêts, n'a pas participé aux discussions.

**8.2 Relations entre le Conseil d'éducation et la direction générale**

**a) Révision de la Politique 2.2 – Évaluation du rendement de la direction générale (monitoring)**

Le comité de la gouvernance et des politiques suggère que la méthode d'évaluation soit changée à une évaluation interne plutôt qu'une inspection directe (questionnaire).

**2015-05-12 – CED – DSF-S – 254**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil procède à une évaluation interne plutôt qu'à une inspection directe (politiques 3.6 et 3.9) (Michel Côté, Pamela Robichaud)**



**Pour : 3**

**Contre : 4 (Marc LeBlanc, Gilles Cormier, Gérard McKen, Joël Émond)**

**Abstentions : 3 (Roger Martin, Monique Poirier, Gilles Bourque)**

### **La proposition est rejetée**

Un conseiller veut savoir comment un membre peut s'abstenir de voter sur une proposition déposée à une assemblée. Le président explique que le Code Morin ne le permet pas mais le Conseil a la « coutume » de le faire.

### **2015-05-12 – CED – DSF-S – 255**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte la politique 2.2 en incluant la modification à la politique 3.9 (inspection devient interne) et que l'inspection directe soit maintenue à la politique 3.6 tout en modifiant le questionnaire pour le rendre plus convivial. (Marc LeBlanc, Gérard McKen)**

**Majorité (contre : 1)**

### **8.3 Limites de la direction générale**

**a) Suivi au rapport de vérification de la Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil : plan pour l'inspection directe**

La méthode d'évaluation de cette politique demeure inchangée. Cependant, le questionnaire sera modifié. Les membres du Conseil seront invités à la prochaine réunion du comité de la gouvernance et des politiques afin de participer à la révision du questionnaire.

**b) Politique 3.7 – Embauche, rémunération et avantages sociaux (précision)**

Suite à la résolution du Conseil ayant trait à la présence des membres du CED lors de la sélection des directions d'école ainsi qu'aux endroits où se tiennent les séances d'entrevues, le comité de la gouvernance et des politiques a proposé des alternatives avec incidences pour considération.

En ce qui a trait à la présence des membres du CED lors de la sélection des directions d'école, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

### **2015-05-12 – CED – DSF-S – 256**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte la deuxième alternative. Le point 3.7.7 c) se lira comme suit : *sans informer les conseillères ou les conseillers affectés de leur droit de refuser d'y participer dans les situations (instances) exceptionnelles qui pourraient nuire à la transparence ou à l'intégrité du processus, et, en cas de refus, sans y inviter le ou les conseillères ou les conseillers dont le ou les noms ont été soumis par la conseillère ou le conseiller officiel d'y participer.* (Marc LeBlanc, Gilles Cormier)**

**Unanimité**

En ce qui a trait aux lieux où se tiennent les séances d'entrevues, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

**2015-05-12 – CED – DSF-S – 256**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte deuxième alternative. Le point 3.7.7 d) se lira comme suit : *sans tenir les séances d'entrevues dans la région où se situe l'école à condition que les installations convenables soient disponibles.* (Marc LeBlanc, Gérard McKen)**

**Unanimité**

La politique 3.7 sera modifiée et la version révisée sera placée sur le site Web.

**8.4 Finalités**

**a) Énoncé de mission**

Trois ébauches d'énoncés de mission ont été présentées au Conseil et les membres ont été invités à s'exprimer sur l'énoncé qu'ils et elles préfèrent.

- 1. Permettre à nos élèves d'atteindre leur plein potentiel et d'acquérir de solides compétences afin qu'ils s'épanouissent dans le monde entier tout en étant fier et confiant de leur langue française et de leur identité acadienne.*
- 2. Amener l'élève à être fier de son identité acadienne francophone en développant de solides compétences et connaissances lui permettant de s'épanouir dans la société.*
- 3. Engager l'élève à sa réussite éducative, à sa construction identitaire acadienne et francophone et à son mieux-être global.*

Les membres ont consenti de procéder par vote. L'énoncé ayant obtenu le plus grand nombre de votes sera choisi – il doit y avoir un vote majoritaire pour accepter un des 3 énoncés. Advenant un vote égalitaire entre 2 énoncés, il y aurait un 2<sup>e</sup> tour de scrutin. Monsieur Steve Lapierre, agissant comme scrutateur, annonce que sept des dix membres présents ont choisi l'énoncé 3 comme premier choix.

La mission sera donc : *Engager l'élève à sa réussite éducative, à sa construction identitaire acadienne et francophone et à son mieux-être global.*

Le comité de la gouvernance et des politiques révisera la Politique 4.0 à l'automne afin d'y ajouter l'énoncé de mission.

**9. Points d'information de la présidence**

**9.1 Budget 2015-2016**

Le président explique que nous sommes toujours en attente des détails du budget 2015-2016 et de clarifications concernant le budget attribué au DSF-S.

**2015-05-12 – CED – DSF-S – 257**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil exprime son désaccord en lien avec les compressions qui ont été annoncées sans consultation. (Gérard McKen, Gilles Cormier)**

**Unanimité**

Un communiqué de presse sera envoyé.

**2015-05-12 – CED – DSF-S – 257**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil demande à la directrice générale de présenter un tableau avec les chiffres qui reflèteraient les besoins réels en ETP. (Gérard McKen, Réal Allain)**

**Unanimité**

**9.2 Examen des limites des sous-districts**

En vue des élections des conseils d'éducation de district de 2016, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance procède à l'examen des limites des sous-districts conformément à l'article 36.21 de la Loi sur l'éducation. Le président a reçu une lettre du ministre à cet effet – échéancier pour répondre à cette lettre : 22 mai 2015.

La région de Dieppe/Memramcook/Moncton est sous représentée par rapport au nombre d'élèves qui se retrouvent sur le territoire. En ayant les deux postes de conseillers experts qui n'ont jamais été comblés, un de ces conseillers ou conseillères pourrait représenter la région de Dieppe-Memramcook et l'autre pourrait représenter la région de Moncton.

**2015-05-12 – CED – DSF-S – 258**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil demande la création de 2 nouveaux sous-districts : un pour la communauté de Dieppe-Memramcook et un pour la communauté de Moncton. (Marc LeBlanc, Gérard McKen)**

**Majorité (contre : 4, abstention : 1)**

Une lettre sera envoyée au ministre.

Un conseiller a demandé comment on détermine pour quel district voter lorsqu'il y a plusieurs candidats (district anglais et district français). Un conseiller a soulevé un point d'ordre à l'effet que le point à discuter était l'examen des limites des sous-districts et non les élections. L'information en lien avec les élections sera envoyée aux membres.

### **9.3 Élève-conseiller (2015-2016)**

**2015-05-12 – CED – DSFS - 259**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'accepter la candidature de Madame Sara Abdessamie, élève de l'école Sainte-Anne, à titre d'élève-conseillère au CED du District scolaire francophone Sud pour l'année 2015-2016. (Joël Émond, Gérard McKen)**

#### **Unanimité**

La candidature de Madame Abdessamie sera envoyée au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour approbation.

### **9.4 Prix Jean-Robert-Gauthier (FNCSF)**

Dans le cadre de la remise du prix Jean-Robert-Gauthier 2015, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) est à la recherche de candidatures afin de reconnaître, au plan national, un ou une francophone ou une Acadienne ou un Acadien pour son apport dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire. Les membres du Conseil sont invités à soumettre une ou des candidatures. Date limite : 21 août 2015.

**2015-05-12 – CED – DSF-S - 260**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil d'éducation du DSF-S soumette la candidature de Monsieur Cyrille Sippley pour le prix Jean-Robert-Gauthier 2015. (Roger Martin, Marc LeBlanc)**

#### **Unanimité**

La candidature de Monsieur Sippley sera envoyée à la FNCSF (échéancier – 21 août 2015).

### **9.5 Congrès et AGA 2015 de la FNCSF**

Le congrès et l'AGA 2015 de la FNCSF auront lieu à Terre-Neuve du 29 au 31 octobre. Les membres suivants ont signalé leur intérêt à participer à ce congrès : Madame Pamela Robichaud, Messieurs Réal Allain et Gilles Bourque.

**2015-05-12 – CED – DSF-S - 261**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les membres suivants soient délégués au Congrès et à l'AGA 2015 de la FNCSF : Madame Pamela Robichaud, Messieurs Réal Allain et Gilles Bourque (Marc LeBlanc, Michel Côté)**

#### **Unanimité (abstention : 1)**

## **10. Points d'information de la direction générale**

### **10.1 Rapport financier – DSF-S**

Le rapport financier a été présenté aux membres.

## **10.2 Rapport financier – CED**

Le rapport financier a été présenté aux membres.

Le président signale qu'il est presque 22 h et il demande aux membres s'ils désirent poursuivre la réunion ou remettre les points 10.3, 10.4 et 10.5 à la prochaine réunion. Les membres désirent terminer la réunion.

Les points suivants sont reportés à la prochaine réunion :

- 10.3 Modèle d'accompagnement et de perfectionnement du personnel (rôle de facilitateur de processus)
- 10.4 Recherche en inclusion – accueil des élèves immigrants
- 10.5 Bourse Paul-Charbonneau

## **11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire**

La prochaine réunion aura lieu le mardi 9 juin 2015 à l'école Saint-Paul, 6475, route 515, à Saint-Paul de Kent.

## **12. Levée de la séance**

22 h 04

---

Gilles Bourque  
Président

---

Monique Boudreau  
Secrétaire